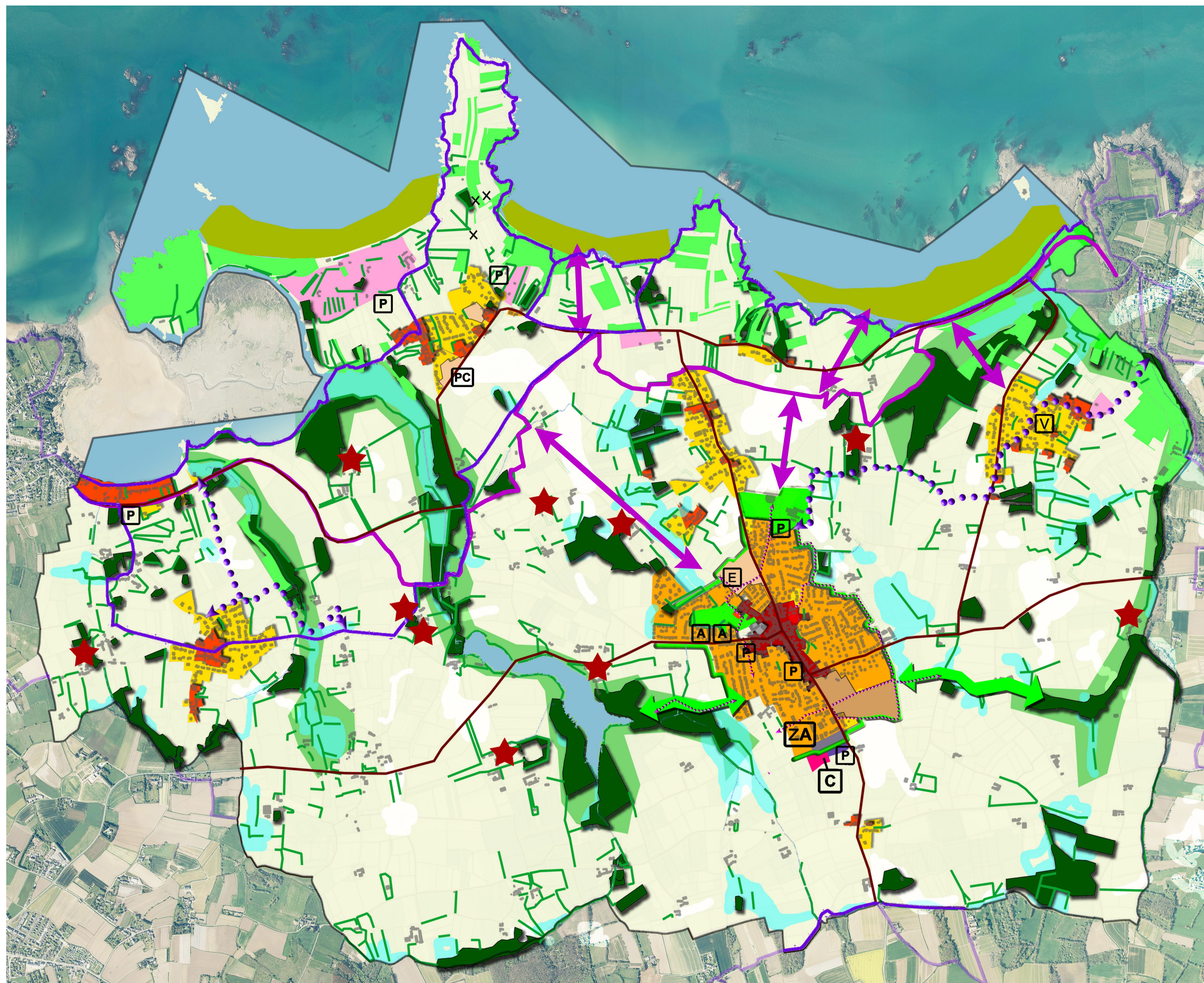


# Plan Local d'Urbanisme : poursuivre, renouveler, compléter les politiques

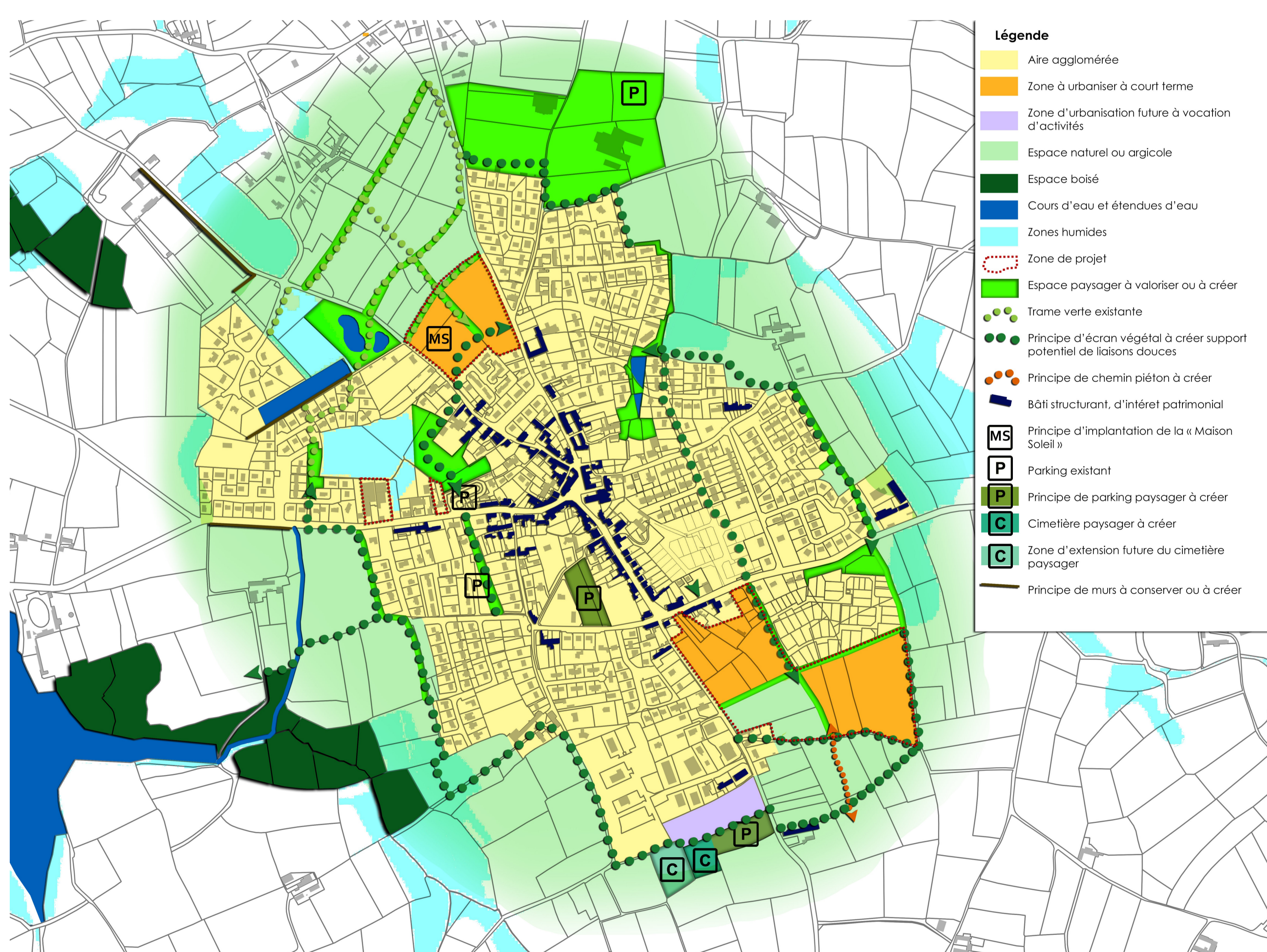
## Synthèse du PADD

Une agglomération qui se densifie autour de grands axes d'aération



- Légende**
- Aménager le centre bourg et maîtriser son extension, renforcer son attractivité résidentielle et commerciale et son rôle fédérateur**
    - Centre bourg : renforcement de la qualité patrimoniale; centre de vie sociale
    - Bourg
    - Secteur d'aménagement associant habitat et commerce
    - Qualification paysagère de la limite urbaine
    - Cimetière paysager
  - Accueillir une population nouvelle avec pour cible principale des résidents à l'année dans un objectif de cohésion sociale et de mixité intergénérationnelle.**
    - Zone d'extension de l'habitat
    - Zone d'extension de l'habitat avec projet en cours
  - Valoriser et protéger le patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire en intégrant des préoccupations paysagères au cœur des projets urbains**
    - Hameaux
      - osera anciens à préserver et conforter
      - tissu récent : favoriser la pérennisation des limites
    - Village à conforter
    - Malouinières à préserver
  - Favoriser le développement des filières économiques existantes afin de créer des emplois et de contribuer à l'augmentation des ressources financières communautaires**
    - Zone d'Activités à renforcer
    - Equipement «Maison soleil»
    - Espaces agricoles à protéger
    - Campings
  - Développer l'intermodalité des moyens de déplacements économes et moins polluants**
    - Voies structurantes principales
    - Chemins piétons cycle existants
    - Chemin piéton cycle à renforcer ou à créer (tracé indicatif)
    - Voie verte
      - Diffuser les flux cyclistes de la voie verte vers les plages, le bourg, les villages
    - Espace de stationnement à renforcer ou à créer
    - Espace de stationnement pour camping-cars à créer
    - Espaces de stationnement existants supprimés
  - Protéger le paysage naturel dans un dessin collectif et notamment intégrer les préoccupations environnementales au cœur des projets urbains.**
    - Réseau hydrographique à préserver
    - Zones humides à préserver
    - Plages
    - Boisements
    - Haies bocagères
    - Vallées
    - ENS
    - Renforcement de la trame verte et bleue

Un projet urbain qui s'appuie sur les caractères paysagers de l'agglomération  
L'affirmation d'une identité



**OAP du bourg : privilégier le développement du bourg, inscrit dans un projet de qualification paysagère**

- ➔ Développer des secteurs d'habitat dans le cadre du renouvellement urbain du tissu existant (160 logements à créer sur 8 hectares dans le bourg) + 25 en renouvellement
- ➔ Un pôle de renouvellement qui permettra d'améliorer l'offre de services commerçants
- ➔ Renforcement du caractère paysager et naturel des bords de ville au travers d'un principe d'écran végétal support de liaisons douces en lisère d'agglomération

